



**PRÉFET  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**NATURA 2000 EN GRAND EST**

Page 1/12

**Formulaire simplifié – Partie A  
« Présentation générale de l'activité »**

**1. Désignation du projet, des travaux ou de la manifestation**

A quel titre votre projet ou votre activité est soumis à évaluation des incidences ?

- Liste Nationale       1ère liste locale       2ème liste locale (régime propre N2000)

Nom de l'item concerné :

**2. Catégorie**

- Activité agricole       Activités industrielles et commerciales       Activités de loisirs  
 Travaux, aménagements, constructions, installations       Interventions, entretien       Manifestations / événement  
 Autre, à préciser : .....

**3. Acteurs**

**Responsable ( maître d'ouvrage, organisateur, pétitionnaire,...) :**

- Personne morale publique       Personne morale privée       Personne physique

Nom, prénom ou raison sociale	Adresse postale	Téléphone	Mail

**Personne à contacter (si différente) / Responsable du projet (pour les personnes morales)**

Nom, prénom ou raison sociale	Adresse postale	Téléphone	Mail

**Partenaires<sup>1</sup> :**

Nom, prénom ou raison sociale	Résidence ou siège social	Nature du partenariat <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Indiquer : MOD (maître d'ouvrage délégant), CO (co-organisateur), AMO (assistant à maître d'ouvrage), MOE (maîtrise d'œuvre), INST (institutionnel), FIN (financeur ou sponsor) et/ou AUTRE (autre partenaire).

Formulaire simplifié – **Partie A**  
« **Présentation générale de l'activité** »**4. Localisation du projet**

Pour des projets très localisés, préciser les sections et parcelles concernées en revanche pour les projets ou manifestations de plus grande ampleur, préciser uniquement les communes concernées et bien détailler la cartographie de localisation du projet ou de la manifestation dans son ensemble.

Commune(s) / Lieu(x)-dit(s)	Section / Parcelle(s) ou périmètre concerné (joindre carte le cas échéant)

**Joindre une carte de localisation précise du projet ou de la manifestation dans son ensemble et également de manière plus précise par rapport aux sites Natura 2000.**

Les échelles indiquées ci-après sont données à titre indicatif ; il convient de les adapter à chaque situation et au format du papier (A3 ou A4), en veillant à atteindre les objectifs de visualisation formulés, pour couvrir tout le territoire concerné.

S'agissant de l'emprise du projet, il y a lieu de faire figurer précisément sur les cartes les sites d'intervention ou de fréquentation, tout type d'occupation temporaire ou définitive ainsi que les accès, y compris pour la phase chantier, concourant à la compréhension de l'activité et des interactions possibles avec le territoire.

Carte n°	Type de projet	Objectifs de visualisation	Échelle recommandée	Observations
C1	Tous	- situer le projet dans son ensemble par rapport aux sites du réseau Natura 2000, - localiser le projet sur son territoire (type de couvert et de paysage, urbanisation, cours d'eau, continuité écologique, ...),	de 1/25.000 à 1/10.000	Fonds IGN de préférence
C2	Situés sur tout ou partie d'un site N2000 ou à moins de 1 km	- plan de situation détaillé du secteur d'emprise du projet, - bien situer le projet par rapport aux informations du DOCOB.	de 1/10.000 à 1/5.000	Fonds IGN ou photo aérienne
C3	- Tous, le cas échéant	- visualiser les lieux et orientations de prise de vue des photos (cf. chapitre ci-dessous).	de 1/5.000 à 1/2.000	Indiquer l'orientation par une flèche, mentionner le n° de la prise de vue







Formulaire simplifié – **Partie B**  
« **Territoire concerné** »

**1. Emprise directe<sup>4</sup> au sol**

**1.1. L'activité s'étend sur**  un(e) ou  plusieurs communes/départements/régions<sup>5</sup>

**1.2. Temps d'occupation<sup>6</sup>:**  aucun/nc<sup>7</sup>  transitoire (< semaine)  temporaire (< 1an)  permanent

**1.3. Emprise directe totale au sol :** approximative (préciser l'unité) ..... ou ordre de grandeur :

nc  < 100 m<sup>2</sup>  < 1 ha  < 3 ha  < 10 ha  > 10 ha

**1.4. Surfaces concernées par type de travaux ou d'aménagement** (préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemple : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées etc...) :

Aménagement	Surface (préciser l'unité)	Commentaire / précisions

**1.5. Linéaires concernés par type de travaux ou d'aménagement** (préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemple : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travaux en cours d'eau ou fossés etc...) :

Aménagement	Linéaire (préciser l'unité)	Commentaire / précisions

**2. Emprise indirecte et interactions avec l'environnement**

**Cocher les sources d'interaction potentielles de l'activité avec son environnement :**

- Production de déchets
- Rejets atmosphériques
- Rejets aquatiques
- Création de voies d'accès
- Présence humaine accrue
- Bruit ou vibrations
- Tassement des sols
- Modification des régimes d'écoulement des eaux ou de la topographie
- Pollution lumineuse
- Cloisonnement du territoire
- Aménagements en cours d'eau
- Drainage ou irrigation
- Pollutions accidentelles
- Changement de nature du sol
- Autres perturbations : ....

4 Emplacement des bâtiments, circuits/parcours, surfaces travaillées...

5 Rayer les mentions inutiles.

6 Y compris dépôts, stockages et systèmes modulaires ou démontables.

7 Non concerné.

Formulaire simplifié – **Partie B**  
« **Territoire concerné** »**3. Vocations et usages du territoire****3.1. Cocher les activités ou vocations du territoire concerné par l'activité (rayon de 1 Km) :**

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (ex : mare servant à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans...)

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Zone urbanisée ou construite           |  |
| <input type="checkbox"/> Route et accotements                   |  |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu artificialisé             | Précisez lequel :  |
| <input type="checkbox"/> Jardin, verger, zone maraichère, vigne |  |
| <input type="checkbox"/> Grande culture                         |  |
| <input type="checkbox"/> Friche                                 |  |
| <input type="checkbox"/> Jachère                                |  |
| <input type="checkbox"/> Prairie                                | Précisez (pré de fauche ou pâture) :                                       |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu ouvert                    | Précisez si possible (lande, fourré etc...)                                |
| <input type="checkbox"/> Forêt                                  | Précisez (feuillus, résineux, mixte) :                                     |
| <input type="checkbox"/> Plantation de peupliers                |  |
| <input type="checkbox"/> Bosquet                                |  |
| <input type="checkbox"/> Haie                                   | Précisez si possible (arbustive, arborée, continue ou non etc.) :          |
| <br>  |  |
| <input type="checkbox"/> Vieux arbres                           | Précisez si possible (alignements, isolés, têtards etc.) :                 |
| <input type="checkbox"/> Cours d'eau                            | Précisez si possible la périphérie (bancs de sable, fourrés, forêt etc.) : |
| <br>  |  |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau                             | Précisez si compris dans une chaîne d'étangs :                             |
| <input type="checkbox"/> Mare                                   | Précisez si elle est végétalisée ou non :                                  |
| <input type="checkbox"/> Fossé                                  |  |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu                           | Précisez si possible (grotte, falaise etc.) :                              |





Formulaire simplifié – **fiche G**  
« **Arrachage de haie** »

*Uniquement pour les projets à EIN au titre de la 2ème liste locale « Régime propre Natura 2000 »*

## 1. Description de la haie

### 1.1. Type de haie

- Haute  
 Moyenne  
 Basse

### 1.2. Dimensions de la haie

\_\_\_\_\_ m de long x \_\_\_\_\_ m de large

### 1.3. Essence(s) composant la haie

.....

### 1.4. Entretien de la haie

- Pas d'entretien  
 Par le bétail      Animaux utilisés : .....
- Taille              Type de taille : .....

### 1.5. Présence de nid d'oiseaux

- Dans la haie  
 A proximité de la haie  
 Pas de nid identifié dans la haie ou à proximité

## 2. Période du projet

Date ou période à laquelle l'arrachage est prévu :

.....  
.....  
.....

## 3. Emplacement de la haie

- Entre deux cultures  
 Entre deux forêts ou bosquets  
 En rupture de pente  
 Autre      Précisez : .....





Formulaire simplifié – **Partie D**  
« **Conclusions** »**Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention**

Cocher les cases potentiellement concernées et indiquer les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou résiduel.

Destruction du milieu par travail ou décapage, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies ....

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) :
  
- Préciser :

Détérioration du milieu par piétinement, circulation de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) :
  
- Préciser :

Détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enrichissement ...

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) :
  
- Préciser :

Perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture des corridors écologiques

- Espèces impactées (préciser le code Natura de l'espèce) :
  
- Préciser :

Impacts positifs du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur l'environnement (préciser les codes des habitats et espèces Natura concernés)



Formulaire simplifié – **Partie D**  
**« Conclusions »**

Il est rappelé qu'il est de la seule responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet. Le présent formulaire s'inscrit dans le cas de l'évaluation simplifiée prévue par l'article R 414-21 du code de l'environnement ; il vise à répondre au point 2° du I de l'article R 414-23 du même code. Il s'agit donc d'exposer ici sommairement les raisons pour lesquelles le projet est, ou non, susceptible d'avoir une incidence sur le/les sites Natura 2000, en prenant en compte tous les aspects abordés au travers des autres feuillets ou fiches retenus. Le porteur de projet peut compléter son évaluation des incidences sur papier libre s'il le juge utile à la justification des raisons et arguments développés.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?**

→  **NON :**

**Préciser ci-après les raisons pour lesquelles toute incidence sur le/les sites Natura 2000 peut être écartée :**

.....  
.....  
.....  
.....

Le porteur de projet joint l'ensemble des pièces constituant l'évaluation des incidences Natura 2000 au dossier d'autorisation ou à la déclaration. Sous réserve de la complétude du dossier, si le service instructeur confirme l'absence d'incidence probable sur Natura 2000, la procédure d'évaluation des incidences est close et ne conduit pas à une opposition au titre de Natura 2000.

→  **OUI :**

1. Le porteur de projet recherche à son niveau toute solution alternative pour supprimer tout impact significatif, soit en revoyant la conception de son projet, soit en prenant toute mesure permettant d'éviter ou de supprimer la probabilité d'incidence.
2. En l'absence d'alternatives, au vu de l'impact identifié, le porteur de projet :
  - précise les sites Natura 2000 concernés, conformément au 2° du I de l'article R414-23 précité,
  - complète l'évaluation des incidences par l'analyse prévue par le II de ce même article, en faisant appel à des organismes compétents si besoin (associations ou bureaux d'étude) ;

→ **Dans des cas simples :**

si le modèle de l'évaluation simplifiée proposé par ce guide reste pertinent : le porteur de projet transmet un dossier composé de l'évaluation simplifiée, complété par un rapport détaillé relatif aux seuls aspects liés à l'incidence probable ;

→ **Dans les cas complexes :**

qui dépassent les cas couverts par le présent formulaire, un dossier complet est rédigé ; il répondra à toutes les exigences de forme de l'évaluation des incidences Natura 2000 (article R414-23) et remplacera le présent document pour transmission au service instructeur.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Cachet, nom et signature

